Les soussignées.

Département Informatique de gestion

Clause de confidentialité pour les projets encadrés des semestres 5 et 6 de la filière Informatique de gestion HES

Les projets encadrés de la Haute école de gestion de Genève (HEG-GE) peuvent, sur demande de l'entreprise mandante, faire l'objet d'une clause de confidentialité dont les modalités sont définies ci-après :

- 1. **Mention** : le projet porte sur la page d'en-tête de tous les documents produits la mention TRAVAIL CONFIDENTIEL.
- 2. **Réalisation du travail** : le respect de la clause de confidentialité fait partie intégrante des obligations des étudiants, des professeurs qui encadrent les étudiants et de la direction de la HEG-GE. Ils signent, à cet effet, le présent document.
- 3. **Archivage du travail** : les projets, faisant l'objet de la clause de confidentialité, sont archivés et ne sont en aucun cas accessibles.
- 4. **Droit de publication** : la direction de la HEG-GE se réserve le droit de publier le titre de tous les projets.

•
Étudiant Madame / Monsieur
Adresse
Date et signature
Étudiant Madame / Monsieur
Adresse
Date et signature
Étudiant Madame / Monsieur Adresse
Date et signature
Étudiant Madame / Monsieur
Adresse
Date et signature





Haute école de gestion Economie d'entreprise Information documentaire Informatique de gestion

Département Informatique de gestion

Professeur
Madame / Monsieur
Adresse
Date et signature
Direction de la HEG-Genève
Monsieur Jean-Philippe TRABICHET
HEG-GE / Campus Battelle / Bâtiment B
Route de Drize 7 - 1227 Carouge
Date et signature
acceptent la clause de confidentialité concernant le projet suivant :
Titre du travail
Nom et adresse de l'entreprise
Personne de contact

